

Laurent JACOBELLI
Conseiller Régional
Président du Groupe Rassemblement National et apparentés

M. Franck LEROY
Région Grand Est
Président
1 place Adrien ZELLER – BP 91006
67070 STRASBOURG Cedex

Vendredi 20 septembre 2024,

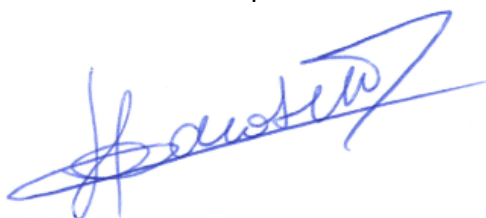
Monsieur le Président,

L'article 32 du Règlement intérieur dispose que « *si au moins un sixième des membres du Conseil Régional le demande, le Conseil Régional peut décider de la constitution d'une commission spéciale ou d'un groupe de travail dont il détermine la composition, l'objet et la durée de la mission* ». C'est pourquoi, **les trente Conseillers régionaux du groupe « Rassemblement National et apparentés » ont l'honneur de demander la constitution d'une commission spéciale sur la fiabilité des TER.**

Cette demande est notamment motivée par la publication récente d'une enquête de l'UFC – Que Choisir venant indiquer que la Région *Grand Est* fait partie des plus mauvaises dans ce domaine (8^e sur 11). De plus, elle déplore que « *par rapport à 2019 (...) la situation s'est dégradée (...) en Grand Est* » (page 13). Plus généralement, avec 13 084 trains annulés en 2023 et « *une estimation* » de 6 400 TER avec plus de 5 minutes de retard rien qu'en 2022, selon vos propres chiffres, nous estimons que celle-ci sera utile.

Cette commission spéciale, dont nous revendiquons la présidence, serait composée de conseillers régionaux de tous groupes politiques proportionnellement au poids de chacun. Elle serait chargée d'auditionner des dirigeants régionaux de la SNCF, des usagers des TER, ainsi que des associations de voyageurs. Elle viserait également à proposer un état des lieux mais surtout diverses pistes d'amélioration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations respectueuses.



Laurent JACOBELLI
Président du groupe RN et apparentés
Député de la Moselle